

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2009

à

BEAULIEU



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA HAUTE-LOIRE

Siège social: route de Rosières, 43700 BEAULIEU, www.cdtir43.fr.st

Présents:	M. Pedro ALEMANY	Président du Tir Sportif de Brioude
	M. Henri BOYER	Président du Tir Sportif de Beaulieu Emblavez Représentant le Tir Sportif et Loisir de Bains
	M. Joël BRUYERE	Président du Club de Tir d'Aurec
	M. Didier SABATIER	Président les Chevaliers Tireurs Vellave (Le Puy-en-Velay)
	M. Jean-Louis SAUVAITRE	Président du Tir Sportif d'Espaly
	M. Léon DROPEK	Membre du comité directeur du C.D.Tir 43
	Mme Sonia MERLE	Vérificateur aux comptes du C.D.Tir 43
	M. Thierry POBLE	Vérificateur aux comptes du C.D.Tir 43
Intervenants:	Mlle Laurence BRIZE	Conseillère Sportive Départementale
	M. Jean-Yves MASSON	Président du C.D.Tir 43
	M. Jean-Michel PEYRILLER	Secrétaire du C.D.Tir 43
	Mme Pascale TESTUD	Trésorière du C.D.Tir 43
Excusée:	M. Serge BIGUEREAU	Membre du comité directeur du C.D.Tir 43
	Mme. Elisabeth JULIEN	Trésorière adjoint du C.D.Tir 43
	Mme Sylvia MOZIN	Présidente le Tir Sportif et Loisir de Bains
	M. Georges PHILIS	Membre du comité directeur du C.D.Tir 43
Absents:	M. Armand AGOSTINHO	Président de la Société de Tir des Cadres de Réserve
	M. Bruno MARTIN	Président du Tir Sportif du Velay (St. Romain Lachalm)

Nombre de voix attribuées à chaque club

suivant la situation du nombre de licenciés du 8 septembre 2009 diffusée par la Fédération Française de Tir et l'article 8 des statuts du Comité départemental de Tir de la Haute-Loire

T.S. BRIOUDE	36 licenciés	2 voix
C.T. AUREC	52 licenciés	3 voix
T.S. BEAULIEU EMBLAVEZ	232 licenciés	6 voix
T.S. VELAY	33 licenciés	2 voix
T.S.L. BAINS	79 licenciés	3 voix
C.T.V. LE PUY	156 licenciés	5 voix
T.S. ESPALY	83 licenciés	3 voix
S.T. CADRES DE RESERVE	6 licenciés	1 voix

Plus de 25% des clubs (6/8 clubs= 50%) sont représentés, ainsi que plus de 25% des voix (22/25 voix= 63%).
L'assemblée est donc conforme aux statuts du Comité départemental.

Avant de procéder aux votes des différentes résolutions, le président demande si l'assemblée désire un vote à bulletin secret. Aucune des personnes présentes ne désirant ce type de vote, celui-ci se fera donc à main levée.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

La saison écoulée a mis à mal bien des idées reçues :

- L'objectif de 600 licenciés en Haute-Loire est utopique (nous avons fini la saison à 677)
- Les installations de Beaulieu sont disproportionnées avec les capacités du club. Elles vont tuer le club (+ 37% des effectifs et un bilan sportif exceptionnel)
- Les installations de Beaulieu vont cannibaliser les clubs de l'agglomération du Puy (+10% d'effectif au CTV et au TSE et +16% sur l'ensemble du département)
- L'installation de Beaulieu va stopper toute création d'équipement sportif de tir en Haute-Loire (Création d'un stand neuf de 20 postes à Brioude, agrandissement du stand de La Roche, projet de stand à 200m pour le TSE)
- Il n'est pas possible de pérenniser un emploi dans le tir au niveau d'un petit département comme le notre (l'emploi de Laurence à 7ans et il est garanti par des conventions pour les 2 ans à venir. Qui peut en dire autant pour son propre emploi. Nous avons dû embaucher Sarah ROBERT en intermittent du sport pour faire face à la demande.
- Il n'y a plus de bénévoles (11 nouveaux arbitres en formation et 23 nouveaux moniteurs)

Nous ne sommes limités que par nos propres craintes et notre manque d'ambition. Nous pouvons tous nous développer sans faire ombre aux autres. Mieux, les progrès des uns entraînent les autres à progresser. Pour continuer à pousser les murs il faut maintenant convaincre nos amis de la Ligue. Le développement des départements voisins nous aidera à nous développer.

Certes tous autant que nous sommes nous rencontrerons des difficultés. Nous subirons des échecs. Mais si nous savons garder le cap et persévérer, nous réussirons. Notre avenir est entre nos mains. Soyons ambitieux, nous pouvons le faire radieux.

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA HAUTE-LOIRE

Siège social: route de Rosières, 43700 BEAULIEU, www.cdtir43.fr.st

ACTIVITES DU C.D.Tir 43

Communication / Promotion

Comme les années précédentes, le Comité a diffusé son annuaire. Il a fait son possible pour que chaque compétition fédérale, où des tireurs du département sont engagés, soit couverte par un article dans les principaux titres de la presse écrite du département.

Le Comité poursuivra son action de promotion des résultats, en complément de la communication des Clubs. L'annuaire de la saison 2009-2010 devrait être disponible début novembre.

La saison passée, ce sont 448 jeunes qui ont bénéficié des actions de promotions que le Comité a organisées dans le cadre :

- De la journée Lycéens avec l'UNSS au camp d'Eycenac.
- De la journée Le Sport, la Culture et Puy l'Envie avec l'UFOLEP et la DDJS, au Puy en Velay.
- De 36 séances d'initiation dans le cadre de l'accompagnement éducatif au collège St Régis-St Michel du Puy en Velay.
- De 3 classes de neige au Chalet du Mezenc.

Cette saison, nous avons déjà de programmée :

- Les Journées Lycéens avec l'UNSS au camp d'Eycenac (14/10/2009) et aux Estables (28/01/2010).
- 72 séances d'initiation dans le cadre de l'accompagnement éducatif au collège St Régis-St Michel du Puy en Velay.
- 5 classes de neige au Chalet du Mezenc (du 21/02/2010 au 01/04/2010)

Ces actions de promotion ont pour objet de faire connaître et découvrir le Tir Sportif. Elles sont principalement animées par Sarah ROBERT (BEES2) et Laurence BRIZE (CSDTir43).

Organisation des Championnats Départementaux

Dans les 8 Championnats Départementaux de la saison 2008/2009, les tireurs du département ont participé à 33 disciplines (87 disciplines fédérales), dont 7 pour les Ecoles de Tir (8 disciplines fédérales). Ils ont été organisés par : le Club de Tir d'Aurec, les Chevaliers Tireurs Vellaves, le Tir Sportif Beaulieu Emblavez.

Globalement si le tir à 10 mètres (Ecole de Tir et Adultes) se porte bien. Les disciplines ISSF à 25 et 50 mètres sont en replis. Les Silhouettes Métalliques et le Tir aux Armes Réglementaires se développent grâce à un club (CTV). Les Armes Anciennes sont sinistrées, 1 seul participant en 2009.

Pour la saison prochaine ce sont 61 disciplines qui pourront être proposées aux licenciés du département. Vous trouverez les dates et les clubs organisateurs dans l'annuaire du Comité. Un effort tout particulier est à faire pour promouvoir le tir à balles auprès des jeunes à partir de la catégorie minime.

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA HAUTE-LOIRE

Siège social: route de Rosières, 43700 BEAULIEU, www.cdtir43.fr.st

Arbitrage

L'appel, lancé à l'assemblée générale de 2008, a été entendu.

11 nouveaux arbitres départementaux ISSF sont en cours de formation. L'examen a lieu le 20 septembre prochain à Beaulieu. Tous nos vœux de succès les accompagnent.

5 de nos arbitres ont vu leurs compétences s'élargir en 2009 :

- Arbitres départementaux IAU (arbalète) : Henri BOYER, Sébastien CHARMES, Léon DROPEK, Jean-Claude GHELAS, Jean-Yves MASSON et Jean-Michel PEYRILLER
- Arbitre départemental MLAIC (Armes Anciennes) : Jean-Michel PEYRILLER

Pour maintenir et/ou améliorer la compétence de nos arbitres, le Comité organisera des stages de recyclage et/ou de mise à niveau pour les principaux Championnats Départementaux.

Toutes les personnes intéressées, par une formation d'arbitre, sont invitées à contacter Jean-Michel PEYRILLER, responsable de la commission départementale d'arbitrage. En fonction des candidatures des stages de formation et un examen d'arbitre départemental seront organisés par le Comité.

Encadrement technique

La saison passée 2 moniteurs du département ont préparé leur B.E.E.S. Niveau 2. Félicitation à Sarah ROBERT du T.S. Beaulieu Emblavez qui l'a obtenu en juillet. Tous nos vœux de succès à Laurence BRIZE qui le passe prochainement.

Grâce à la délocalisation, à BEAULIEU, de la formation d'animateur de club, la Haute-Loire a enregistré la formation de 23 Animateurs. Même si l'on a enregistré quelques défections en cours de route, la cuvée 2009 sera un bon cru. Tous nos vœux de succès à ces nouveaux moniteurs qui attendent leur validation fédérale.

En absence d'une démarche régionale, nous allons mettre en place au niveau départemental, un suivi et une validation locale des compétences des aspirants moniteur. L'objectif est de donner et reconnaître les compétences des bénévoles qui n'ont pas le temps de passer un diplôme fédéral et de se substituer à la journée d'évaluation précédant la formation d'animateur.

Pour les formations d'animateur, d'initiateur & des brevets fédéraux ou nationaux, je vous invite à contacter Sarah ROBERT responsable de la formation des cadres techniques de la Ligue d'Auvergne ou Laurence BRIZE conseillère sportive départementale de Haute-Loire.

Il est rappelé que tous titulaires d'un brevet fédéral de moniteur doit suivre au moins un recyclage tous les 4 ans pour maintenir la validité de son diplôme.

S'il existe des licenciés, des animateurs ou des initiateurs qui souhaitent découvrir ou se perfectionner dans une discipline, qu'ils fassent parvenir leurs souhaits à Laurence BRIZE. Le C.D. organisera ou les aiguillera sur une formation correspondant à leurs souhaits.

5 clubs avaient une convention avec le Comité pour bénéficier de l'intervention du conseiller sportif départemental la saison passée. Cette saison le nombre devrait se maintenir à 5. Ces conventions contiennent un volet perfectionnement de l'encadrement qui me semble aussi important que l'action auprès des tireurs.

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA HAUTE-LOIRE

Siège social: route de Rosières, 43700 BEAULIEU, www.cdtir43.fr.st

Le C.D.O.S.43 propose aux dirigeants de nos associations un programme de formation. Si vous avez des besoins particuliers ou si vous souhaitez des renseignements contacter le président du Comité.

Stages d'initiation et de perfectionnement

Ce sont 224 stagiaires (+ 29%) que le Comité a accueilli dans les 17 stages, qu'il a organisé la saison dernière.

Laurence BRIZE (C.S.D.) et Sarah ROBERT ont effectué 192 heures dans les clubs ayant une école de tir, cette saison (+42%).

Le prévisionnel pour la nouvelle saison est de 244 heures dans 5 clubs (C.T.Aurec, C.T.Vellave, T.S.Brioude, T.S.Beaulieu Emblavez, T.S.Espaly). Les avenants aux conventions existantes seront envoyés prochainement pour signature.

Cette année, 31 jeunes (- 25%) ont obtenus un diplôme « Cible de Couleur ». Attention, la crédibilité de notre enseignement repose sur la démarche « Cible de Couleur ». C'est aussi un moyen pour fidéliser les jeunes. Je demande un effort à chacun d'entre vous pour dynamiser la participation de vos écoles de tir au cycle « Cibles de Couleur ».

Des stages départementaux d'initiation et de perfectionnement seront organisés pour tous les Championnats. Ils seront organisés avant les départementaux pour donner le plus de chances à nos compétiteurs.

Après 5 ans de fonctionnement, les stages niveau 1 et 2 Adultes carabine et pistolet 10m, ont permis de structurer l'entraînement au sein du département. Le niveau des tireurs s'est ainsi homogénéisé.

Une limite est cependant atteinte et de ce fait un stage niveau 3 va être créé.

L'objectif de ce stage est de former des tireurs qui pourront être détectés sur le plan national et ainsi alimenter les pôles France et les équipes de France.

Dans l'optique de perfectionner les meilleurs éléments du département, en relation avec les intervenants, nous avons défini des critères d'accès spécifiques à ce stage.

Nous ne nous baserons pas seulement sur les résultats mais aussi sur des critères de motivation, d'investissement, de disponibilité, d'âge ou de jeune expérience et à fort potentiel.

A noter également que les tireurs du département, faisant déjà parti d'un pôle France, ne seront pas sélectionnés à ces stages car bénéficiant déjà d'un entraînement structuré.

Pour les disciplines Armes Anciennes, Armes Réglementaires et Silhouettes Métalliques le Comité poursuivra la formule d'un stage commun d'initiation sous forme d'ateliers.

Des stages pour les écoles de Tir seront organisés à chaque vacance scolaire.

Le calendrier des stages départementaux est disponible dans l'annuaire du comité.

Récompenses

Médaille de bronze Jeunesse et Sports : M. Manuel MARQUES Initiateur au CTV et Arbitre Régional

Je rappelle que si vous souhaitez voir récompenser un membre de votre club vous pouvez contacter le président du Comité, pour connaître les règles d'attribution et les pièces à fournir pour que le C.D.Tir 43 propose un lauréat aux récompenses de la D.D.J.S. et du C.D.O.S.

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA HAUTE-LOIRE

Siège social: route de Rosières, 43700 BEAULIEU, www.cdtir43.fr.st

Matériel

Dans le cadre de la convention pluri annuelle que le Comité a signé avec la D.D.J.S. et le C.G., nous avons mis en place une politique d'aide à l'équipement des clubs. En 2009 nous avons financé à hauteur de 35% l'achat de 5 carabines et 2 pistolets au profit des clubs d'Aurec, Beaulieu, Brioude, Espaly et Le Puy.

Pour 2010 nous vous proposons de reconduire l'opération. Les règles d'attribution sont :

- Prise en charge de 35% du montant de la facture dans la limite d'un budget annuel global d'achat de matériel de 8000€(achat pour le Comité compris)
- Seuls les achats de matériel pour les écoles de tir sont éligibles (à l'exclusion des armes nécessitant une déclaration ou une autorisation de détention).
- Seules les demandes, de clubs ayant déclaré une école de tir pour la saison en cours et comptant au moins un licencié titulaire d'un brevet fédéral de moniteur ou inscrit à une formation de moniteur fédéral, seront prises en compte.

Suite à l'évolution des règles d'attribution des subventions du CNDS, il est à noter que le Comité a intégré dans sa demande les besoins d'Aurec. Une aide de 500€a été attribuée au C.T.Aurec.

Le Comité poursuit sa politique de mise à disposition de matériel d'initiation (stand mobile, carabines laser, ciblerie vitesse,...). Je vous rappelle que vous avez la liste du matériel et la procédure de prêt dans l'annuaire du Comité.

Développement et Homologations sportives des installations du département

Suite à sa destruction par le feu, on a le plaisir d'apprendre la reconstruction du stand de tir de Bains. En accord avec la DDJS une aide exceptionnelle de 1100€a été versée au club de Bains.

Après l'inauguration en 2008 du stand de Beaulieu, c'est au tour de Brioude d'inaugurer cette année un splendide stand 10 mètres de 20 postes.

On notera avec plaisir, le lancement des travaux de réorganisation et sécurisation du stand de La Roche (CTV), pour intégrer un 100 mètres.

On espère voir aboutir rapidement les dossiers suivants :

- C.T.A. : recherche d'un site pour remplacer le stand 25 mètres de Chazournes.
- T.S.B. : finalisation de la création d'un stand 25, 50 & 100 mètres sur la commune de St. Laurent Chabreuges.
- T.S.E. : finalisation de la création d'un stand \geq 100 mètres

Les clubs des CTV, du TSB, du TSBE et du TSE sont invités à faire rapidement le nécessaire pour obtenir cette homologation sportive pour l'ensemble de leurs équipements stands. Toute aide de la Ligue ou de la Fédération étant assujettie à cette homologation.

Le Comité départemental est à leur disposition pour l'expertise technique de leurs installations et pour les aider dans la rédaction du dossier.

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA HAUTE-LOIRE

Siège social: route de Rosières, 43700 BEAULIEU, www.cdtir43.fr.st

BILAN SPORTIF

Généralités

Avec un total de **677 licenciés** dans le département nous enregistrons **une progression de nos effectifs de 15,93%**. Malgré une très grosse progression depuis 4 ans nous n'avons que **18% de féminines**. Au niveau des jeunes avec 182 licenciés et une progression de presque 30% en un an, **les jeunes représentent 26,8%** des effectifs. Le **turnover est passé à 13%** soit une réduction de 3%. Ces résultats sont exceptionnels. Ils nous permettent d'être optimistes sur l'atteinte des objectifs de 2012 (700 licenciés dont 20% de féminines et 30% de jeunes). **Nous devons poursuivre le développement de la promotion de notre sport et améliorer la qualité du service et de l'accueil dans nos clubs.**

Club	Ville	Nbre. de licenciés	Répartition		Répartition Age	
			Hommes	Femmes	< 18 ans	≥ 18 ans
T.S.Brivadois	43100 BRIOUDE	36	28	8	18	18
C.T.Aurec	43110 AUREC SUR LOIRE	52	44	8	7	45
T.S.Beaulieu Emblavez	43800 BEAULIEU	232	162	70	82	150
T.S.Velay	43140 LA SAUVE SUR SEMENE	33	33	0	2	31
T.S.L.Bains	43700 BRIVES CHA	79	74	5	1	78
C.T.Vellave	43000 LE PUY EN VELAY	156	141	15	50	106
T.S.Espaly	43000 ESPALY	83	67	16	22	61
S.T.Cadres de Réserve	43000 ESPALY	6	6	0	0	6

Total: 8 clubs 677 555 122 182 495

Δ / 2008 0 +15,92% +13,50% +28,42% +30,00% +11,49%

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA HAUTE-LOIRE

Siège social: route de Rosières, 43700 BEAULIEU, www.cdtir43.fr.st

Championnats de France

En **Ecole de Tir** avec 5 écoles, 182 jeunes, 81 participations aux Championnats Départementaux, 37 qualifications aux Championnats de France, 3 titres, 2 podiums et la 3ème place du TSBE au Challenge national des Ecoles de tir sur 558 clubs, nous confirmons notre **1° rang régional**.

Au niveau des « grands » (cadets, Juniors, Dames, Seniors), 2 titres, 5 podiums avec aux Championnats de France, nous continuons de récolter les fruits de notre politique de formation des jeunes. L'on notera la participation de Laurence Brize, Lucie Chambon, Marie Fayolle, Alisson Gallien (TSBE) à 14 compétitions internationales.

Les licenciés de la Haute-Loire ont réalisé 1251 matchs dans des compétitions officielles.

Félicitation à tous les **qualifiés aux Championnats de France** et en particulier à :

Alisson Gallien du T.S.Beaulieu Emblavez, 2 médailles (Or et argent au Championnat de France à 10 m à Chambéry)

Sophie Charles du T.S.Beaulieu Emblavez, 1 médaille (argent au Championnat de France à 10 m à Chambéry)

Ingrid Robert du T.S.Beaulieu Emblavez, 1 médaille (or au Championnat de France école de tir à Albi)

Loïc Ramel du T.S.Beaulieu Emblavez, 1 médaille (or au Championnat de France école de tir à Albi)

Marie Fayolle du T.S. Beaulieu Emblavez, 2 médailles (argent au Championnat de France 25/50M à Volmerange les Mines)

Laurence Brize du T.S. Beaulieu Emblavez, 1 médaille (bronze au Championnat de France 25/50M à Volmerange les Mines)

Equipe carabine du T.S.Beaulieu Emblavez, 1 médaille (Or au Championnat de France à 10 m à Chambéry)

Equipe carabine du T.S.Beaulieu Emblavez, 1 médaille (Bronze au Championnat de France école de tir à Albi)

Félicitation à Laurence BRIZE pour sa 2ème place aux Jeux Méditerranéens en carabine 50 mètres discipline 3 positions.

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA HAUTE-LOIRE

Siège social: route de Rosières, 43700 BEAULIEU, www.cdtir43.fr.st

Championnats de France des Clubs

Le **Championnat de France des Clubs** confirme son succès auprès des clubs du département avec 5 clubs participants dans les 2 disciplines (carabine, pistolet). **La Haute-Loire est le département d'Auvergne le mieux représenté** dans ce Championnat (C.T.Aurec, S.C.T.Vellave, T.S.Brioude, T.S.Beaulieu Emblavez & T.S. Espaly). On notera la poursuite du beau parcours de Beaulieu, qui confirme son rang de locomotive départementale avec son équipe carabine 50M qui accède à la 1^{ème} division nationale après son équipe 10M et sa 9^{ème} place au classement Super Club

Classement des clubs de la Haute-Loire

Carabine 10m :

- TS BEAULIEU 7^{ème} en DIVISION 1
- TS ESPALY 16^{ème} en DIVISION PROMOTION
- SCT VELLAVES 97^{ème} en DIVISION PROMOTION

Pistolet 10m :

- **TS BEAULIEU 3^{ème} en DIVISION 3**
- CT AUREC 40^{ème} en DIVISION PROMOTION
- SCT VELLAVES 88^{ème} en DIVISION PROMOTION
- TS ESPALY 113^{ème} en DIVISION PROMOTION

Carabine 50m :

- **TS BEAULIEU 2^{ème} en DIVISION 2**

Classement au Challenge des Ecoles de tir (sur 558 clubs)

- 3^{ème} TS BEAULIEU
- 46^{ème} SCT VELLAVES
- 160^{ème} TS BRIOUDE
- 196^{ème} TS ESPLAY
- 369^{ème} CT AUREC

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA HAUTE-LOIRE

Siège social: route de Rosières, 43700 BEAULIEU, www.cdtir43.fr.st

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Au cours de la dernière saison qui a débuté le 01 septembre 2008 pour se terminer le 31 août 2009, le Comité Départemental de Tir de la Haute-Loire a encaissé 96 996.99€ de recettes et a dépensé 84 694.85€ de frais, ce qui se traduit par un excédent de 11 302.14€

Cet important excédent est dû à un remboursement exceptionnel de charges sociales URSSAF, qui sera expliqué plus en détail dans le volet concernant les emplois.

Au 31 août 2009, le CD Tir 43 dispose sur ses comptes bancaires de :

- 5 470.64 compte chèque
- 9 780.13 compte sur livret

Soit un total de 15 250.77€ Je rappelle que certaines subventions reçues courant de l'été 2009 sont attribuées pour l'année civile 2009 et que les charges correspondantes aux salaires de juillet et août 2009 sont payées seulement en octobre 2009. Ce fond de roulement est donc nécessaire pour faire face à toutes les dépenses de fin d'année.

Pour analyser plus en détail tous les mouvements financiers, je vous propose de scinder l'activité du CD Tir 43 en deux parties :

- Fonctionnement
- Emploi (Laurence et Sarah)

COMPTE FONCTIONNEMENT

Il fait apparaître un léger excédent de 1 088.41€

Les recettes sont passées de 34 643 € à 45 672 € soit 11 029 € d'augmentation.

Les points principaux sont :

- Augmentation du nombre de licenciés (678 licenciés soit 50 de plus)
- Augmentation des subventions (13 583 € cette année contre 7 339 € l'année précédente)
- 146 € de plus de produits financiers (intérêts du livret)

Les dépenses ont augmenté elles-aussi de 11 399 € avec principalement :

- le poste achats petits matériels : + 1 487 € Ce sont principalement des cartons et cibles pour les initiations, ainsi que des piles pour carabines laser et du matériel d'arbitrage.
- Les remboursements des inscriptions aux championnats de France aux clubs augmentent de 400 €
- Les frais stages départementaux qui sont en hausse de plus de 1500€ mais qui répondent à la politique du CD Tir 43 et qui, nous le verrons dans le prévisionnel, vont encore augmenter.
- Le poste achat matériel passe de 1 960 € à 9 453 € Grâce à la politique d'aide à l'équipement des clubs, certains clubs ont pu acheter des armes par l'intermédiaire du CD Tir 43 et ont bénéficié d'une subvention à hauteur de 35%. Cette année, il a été réalisé l'achat de 5 carabines et 2 pistolets, plus une arbalète pour Laurence qui a été totalement subventionnée.
- Enfin, l'an dernier, nous avons comptabilisé 1665 heures de bénévolat contre 1495 heures cette année, ce qui représente en valeur 19 136.00€

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA HAUTE-LOIRE

Siège social: route de Rosières, 43700 BEAULIEU, www.cdtir43.fr.st

COMPTE EMPLOI

Il fait apparaître un excédent de 10 213.73 € qui se décompose de 40 110.81 € de dépenses contre 50 324 .54 € de recettes.

Depuis la fin de l'année 2007, nous avons demandé à l'URSSAF d'être exonéré de certaines charges sociales sur l'emploi du CSD en vertu du caractère associatif. Nous avons dû envoyer un dossier à la Direction Générale des Services Fiscaux pour obtenir une habilitation à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux. Après réception de celle-ci et envoi à l'URSSAF, il nous a été remboursé la somme de 10 379 € correspondant au trop versé pour les années 2005 2006 et 2007.

Analyse des dépenses :

- Rémunération du CSD : Laurence est en train de passer son BEES 2^{ème} degré, et d'après la grille de la convention collective du sport, nous avons dû la classer au groupe 4, ce qui a engendré une augmentation de salaire.
- Rémunération de Melle ROBERT Sarah : elle a effectué davantage d'heures que l'an dernier avec notamment les prestations au Chalet du Mézenc et à Saint-Régis.
- Les frais de déplacements sont aussi en augmentation car plus nombreux et plus loin.
- Le poste formation continue tient compte du coût de la formation de Laurence BRIZE qui d'ailleurs devrait nous être remboursé en totalité par l'organisme Uniformation. Le remboursement a été provisionné dans les comptes.

Analyse des recettes :

- Les prestations facturées aux 5 clubs (TSBE TSB CTV CTA et TSE) rapportent la somme de 1 920 .00 €
- Il est intéressant de noter que les autres prestations (Velay Roller, Ronde des paysages, Inter usines MICHELIN, Chalet du Mézenc,...) s'élèvent à 2 730.00 € et sont donc supérieures à celles des clubs. Malheureusement, leur développement est limité par la disponibilité de nos deux intervenantes : Laurence et Sarah. En effet, il faut être titulaire d'un BEES pour pouvoir encadrer toutes ces prestations.
- Les subventions allouées sont en progression de plus de 4 800 €. A noter que nous venons juste de recevoir l'aide FF Tir pour l'année 2009 qui s'élève à 6 500 € et que nous avons provisionné dans les recettes à recevoir.

CONCLUSION :

Pour la saison 2008-2009, l'excédent dégagé provient uniquement du remboursement exceptionnel de l'URSSAF. Il va nous permettre de reconstituer une réserve dans laquelle nous avons pioché ces dernières années et ainsi de pouvoir palier aux différents retards de versement de subventions (exemple la FF Tir) ainsi que de pouvoir faire l'avance aux clubs lors de l'achat de matériel (la subvention de 35% sur l'achat des 5 carabines et des 2 pistolets nous sera versée en fin d'année).

Rapport des Vérificateurs aux Comptes pour l'exercice 2008/2009

Prévisionnel

Voir documents annexes

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA HAUTE-LOIRE

Siège social: route de Rosières, 43700 BEAULIEU, www.cdtir43.fr.st

RESOLUTIONS

Bilan de la Saison 2008/2009

Demande d'adoption des Bilans : d'activités, sportives et financière
Adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel de la saison 2008/2009

Demande d'adoption du budget prévisionnel
Adopté à l'unanimité.

Désignation des 2 vérificateurs aux comptes

Conformément à nos statuts et sous réserve de leurs candidatures, sont proposés au mandat de vérificateur aux comptes : M. Thierry POBLE. et Mme Sonia MERLE

Mme Sonia MERLE et M. Thierry POBLE sont reconduits dans leur fonction de vérificateur aux comptes pour la saison 2009/2010, à l'unanimité des votant.

Cotisation adhérent

Le Comité propose de reconduire le montant précédant de 0 €
Adopté à l'unanimité.

Caution Bibliothèque

Le Comité propose de reconduire le montant précédant de 0 €
Adopté à l'unanimité.

Caution Matériel

Le Comité propose de reconduire le montant précédant de 0 €
Adopté à l'unanimité.

Indemnisation club organisateur d'un stage départemental

Le Comité propose de reconduire le montant précédant de 16 € Au cas où une convention de coopération avec un club serait signée elle se substituera à cette résolution.
Adopté à l'unanimité.

Indemnisation frais de palmarès club organisateur d'un Championnat départemental (s'il assure la rédaction et la diffusion du palmarès)

Le Comité propose de supprimer cette indemnisation.
Adopté à l'unanimité.

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA HAUTE-LOIRE

Siège social: route de Rosières, 43700 BEAULIEU, www.cdtir43.fr.st

Indemnisation frais de restauration des arbitres au club organisateur d'un Championnat départemental

Le Comité propose de reconduire le montant précédant de 50%.

Adopté à l'unanimité.

Remboursement des engagements aux Championnats de France.

Le Comité propose de reconduire le montant précédant de 100%, mais dans les limites d'une enveloppe de 2000€ Au cas où l'ensemble des demandes dépasseraient cette enveloppe le remboursement sera fait au prorata des sommes demandées dans la limite des 2000€

Adopté à l'unanimité.

Remboursement des frais de mission

Le Comité propose de s'aligner sur les tarifs de la Ligue d'Auvergne.

Adopté à l'unanimité.

Prix de l'heure d'intervention du C.S.D.

- Le Comité propose de reconduire le prix à 10 € pour l'heure d'intervention du C.S.D. dans le cadre d'une convention club / C.D.
- Le Comité propose de reconduire le prix de 12 € de l'heure d'intervention du C.S.D. au profit d'un organisme extérieur au département et affilié à la F.F.Tir
- Le Comité propose de reconduire le prix à 50 € de l'heure d'intervention du C.S.D. au profit d'un organisme non affilié à la F.F.Tir

Adopté à l'unanimité.

Remboursement des frais de stage

Pour toutes les formations des cadres techniques ou administratifs et des arbitres organisées par la Ligue ou la Fédération.

Tous les frais à la charge du licencié sont remboursés sur présentation :

- De la copie de la convocation ou du bulletin d'inscription
- Des justificatifs des dépenses
- D'une feuille de frais de mission dûment remplie

Stages départementaux.

- La prestation est gratuite pour les participants. Déplacements, restauration et hébergement sont à la charge des stagiaires.
- Pour l'encadrement, les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement sont pris en charge.

Stages de progression organisés par la Ligue ou la Fédération.

- Aucune prise en charge systématique.
- Pour les licenciés âgés de 25 ans et moins, nés après le 31/12/83, examen individuel des demandes par la commission S.E.C.- Formation Encadrement.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses

- week-end du sport en famille les 26 et 27 septembre prochain :

Il n'y aura pas de coordination départementale des activités pour le tir. Je vous invite à profiter de la campagne nationale de promotion de ce week-end pour lancer des initiatives locales pour montrer votre capacité à offrir des animations dans un esprit familial (animations accessibles à tous, accueil des handicapés, ...)

- Rappel de la date de l'Assemblée générale de la Ligue d'Auvergne :

Le dimanche 4 octobre 2009 à CHATEL-GUYON. Comme pour les différentes AG, tous les licenciés peuvent assister à cette manifestation. **Il est rappelé aux présidents de club, que s'ils ne peuvent pas y assister, qu'ils pensent à donner une procuration** à un de leur licencié, au représentant d'une autre société du département ou au président du Comité.

- Représentation du Tir Sportif dans les instance départementales

Le Président du comité fait état de son élection aux conseils d'administration de S.L.C. Profession Sports 43 et du C.D.O.S.43

- Désignation des lauréats au palmarès 2009 du C.D.O.S.

Le Président du comité demande de lui faire passer **les propositions des clubs le plus rapidement possible.**

- Frais d'inscription aux validations « Cibles de Couleur »

Mme. Sonia MERLE demande si l'on ne peut pas rendre gratuite les validations « Cibles de Couleur ». L'ensemble des présidents de clubs présents repoussent cette demande. Il y a trop de jeunes tireurs qui ne prennent leur licence qu'un an et passent les cibles blanches et jaunes.

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA HAUTE-LOIRE

Siège social: route de Rosières, 43700 BEAULIEU, www.cdtir43.fr.st

- Vente de munitions

La fédération nous rappelle que la vente de munition est un acte commercial, quelle est soumise à déclaration, il est imposé des règles de traçabilité et que le vendeur est tenue de s'assurer que l'acheteur est majeur.

- Intervention de Didier SABATIER, président du SCT VELLAVES :

« A l'heure où il est fait état des nuisances que peut entrainer la pratique du tir, notamment dans le domaine du bruit, ne serait-il pas possible que l'utilisation de réducteur de son (silencieux) soit autorisé dans certaines disciplines »

- Intervention de Marc DIGONNET du TSBE :

« Dans le cadre de l'ouverture de certains sports aux personnes en situation de handicap, et plus particulièrement des sourds, ne serait-il pas possible de faire changer les dispositions actuelles qui ne permettent pas à cette population de pratiquer le tir sportif. L'utilisation des cibles électroniques pourrait influencer cette modification. »

Demandes à faire remonter aux instances fédérales.

Beaulieu le 18 septembre 2009

Jean-Yves Masson
Président

Jean-Michel Peyriller
Secrétaire